

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,  
GRAND – MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN**

- Vu la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu la loi n° 94-029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin et la loi n°2002-17 du 07 février 2007 qui l'a modifiée et complétée ;
- Vu la loi n°87-018 du 21 septembre 1987 portant Création de l'Ordre du Mérite du Bénin ;
- Vu le décret n° 2015-370 du 18 juin 2015 portant composition du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2009-051 du 02 mars 2009 portant nomination de Madame Koubourath OSSENI en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- Vu le décret n° 2013- 265 du 12 juin 2013 portant nomination de Monsieur Roger Imorou GARBA en qualité de Vice-Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- Vu les décrets n°99-243 du 14 mai 1999 et 2013-390 du 26 septembre 2013 portant nomination des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
- Vu le compte rendu intégral avec les conclusions issues des travaux de la session extraordinaire du Conseil de l'Ordre National du Bénin tenue du 23 novembre au 07 décembre 2015 ;

## DECRETE

**Article 1<sup>er</sup>** : sont nommées à titre normal et civil dans l'Ordre du Mérite du Bénin, au grade de chevalier pour prendre rang de la date de leur réception dans l'ordre, les personnalités béninoises dont les noms suivent :

### **1- Ministère de la Santé**

#### • **Mesdames** :

- KOUAGOU Florencia Yessa, Infirmière diplômée d'Etat ;
- SAKA BAWA Mémouna, Infirmière diplômée d'Etat.

#### • **Messieurs** :

- ANANI Félix, Infirmier anesthésiste-réanimateur ;
- MAROYA Wassi Fernand, Administrateur.

### **2- Ministère des Affaires Etrangères de l'Intégration Africaine, de la Francophonie et des Béninois de l'Extérieur**

#### **Messieurs** :

- HOUNWEDO Ayissétché Polycarpe, Chiffreur ;
- KOKO Noumon Firmin, Chiffreur à la retraite.

### **3- Ministère du Travail, la Fonction Publique, de la Réforme Administrative et Institutionnelle**

#### **Messieurs** :

- GONCALVES Francis Pierre Gérard, Inspecteur des Services de Sécurité Sociale ;
- HOUNKPONOU Laure Vikindé Akossiwa, épouse ADJOMAGBO, Contrôleur des Services de Sécurité Sociale ;

### **4- Ministère de la Jeunesse des Sports et Loisirs**

da SILVA Jean Chrysostome, Administrateur

cd

y

**5- Ministère de l'Intérieur de la Sécurité Publique et des Cultes**

NOUA Philippe, Topographe à la retraite

**Article 2** : Le présent décret sera enregistré et publié au journal officiel.

Fait à Cotonou, le 10 mars 2016

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat,  
Chef du Gouvernement,  
Grand – Maître de l'Ordre National du Bénin.

**Dr. Boni YAYI**

La Grande Chancelière de  
l'Ordre National du Bénin,

**Dr. Koubourath OSSENI.-**

**Ampliations** : PR 4 – AN 4 – CC 2 – CS 2 – HCJ 2 – HAAC 2 – CES 2 – MINISTERES 26 – GCONB 20 – SGG 4 –  
DEPARTEMENTS 12 - DPE – DCC – INSAE3 – IGE – CSM – DCCT 3 – BN – DAN – ONIP 3 – UNB – FASJEP – ENA 3 – JORB 2 –  
INTERESSES 10.

ott

7